

Brèves

La FMH en route

Manifestations, congrès et foires offrent des conditions idéales à la FMH pour nouer des

contacts personnels avec ses membres et pour marquer sa présence. La FMH a par exemple tenu un stand lors du Congrès de la Société suisse de médecine interne (SSMI) à Lausanne. Il lui a ainsi été possible de répondre aux besoins individuels et aux questions

de manière directe et personnelle. Les membres apprécient ce type de services et en font volontiers usage. Hormis les questions concernant la formation postgraduée et l'affiliation, de nombreux membres ont cherché à obtenir des informations sur la valeur intrinsèque lors du

également, à savoir du 24 au 27 octobre, le 29^e Salon spécialisé des équipements médicaux et hospitaliers (IFAS) aura lieu à Zurich. La FMH et FMH Services y tiendront à nouveau un stand et organiseront différents ateliers traitant de questions se rapportant à la politique sanitaire, à l'économie d'entreprise et au domaine économique et juridique.

Nouveaux collaborateurs

Depuis le mois de juin 2006, sept nouveaux collaborateurs ont débuté au Secrétariat général de la FMH. Il s'agit notamment de Mme Judith Wagner, responsable du service eHealth nouvellement créé (plus d'informations à ce sujet dans édition du Flash). Le département FPPC a également étoffé son équipe par l'engagement de Barbara Schneider. La juriste Valérie Rothhardt a rejoint le service juridique et Olaf Wetter, l'administration des membres. Quant au secrétariat de direction, deux nouvelles collaboratrices y sont entrées en fonction à savoir Franziska Müller et Esther Schmutz. Finalement, Sandra Liechti est la nouvelle collaboratrice du département «Communication» (plus d'informations à ce sujet à la rubrique «Communication»).

La FMH leur souhaite la bienvenue et se réjouit de cette nouvelle collaboration.

eHealth: nouveau service d'état-major

Le terme eHealth est fréquemment utilisé, mais sa signification concrète n'est pas toujours claire. Le corps médical est de plus en plus souvent confronté à des images sur CD, à des résultats envoyés par courrier électronique, à des outils informatiques, à des portails internet et à des patients qui s'informent sur le net. Sur le plan technologique, il existe de nombreuses possibilités, mais pour les appliquer, une conception commune des procédés et des normes s'avère indispensable. Afin d'engager



Stand de la FMH au congrès de la SSMI à Lausanne



Table ronde à Lausanne, entre autres avec J. de Haller, président de la FMH et F. Saudan, Conseillère aux Etats

congrès de la SSMI. La FMH participera également au congrès annuel de la Société suisse de médecine générale (SSMG) qui se déroulera à Bâle du 21 au 23 septembre 2006. Cet automne

le dialogue et de représenter les intérêts du corps médical, la FMH a créé un nouveau service d'état-major consacré à la santé en ligne (eHealth).

Nouveau poste – nouvelle personne

Depuis la mi-juin, Judith Wagner, Dr ès sciences humaines, est simultanément responsable de ce service et du projet visant l'introduction d'une carte électronique de médecin (Health Professional Card). Mme Wagner a étudié l'informatique médicale à l'Université de Heidelberg. Elle a ensuite exercé durant de nombreuses années une activité scientifique à l'Hôpital universitaire de Genève, ainsi qu'une activité pratique dans d'autres hôpitaux, avec



Judith Wagner

pour tâche principale le développement de stratégies en matière de santé électronique en collaboration avec des médecins libres praticiens. Par ailleurs, elle connaît bien les tâches associatives puisqu'elle a été responsable du domaine «Informatique et statistique hospitalière» et experte DRG auprès de H+. Elle enseigne aussi l'informatique médicale et est membre actif du comité de la Société suisse d'informatique médicale.

Finances de la FMH sous la loupe

La Chambre médicale a approuvé le déficit record de la FMH pour 2007, à la condition que l'on remédie à ses causes. Il s'avère en effet que le montant manquant de quelque 1,5 million de francs est dû à des motifs structurels exigeant une vérification approfondie des recettes et des dépenses de la FMH ainsi que la recherche de solutions appropriées pour les années

2008 et suivantes. Dans ce but, deux groupes de travail ont été créés, lesquels travaillent d'ores et déjà d'arrache-pied à l'élaboration de propositions.

Le groupe de travail «Restitution» se penche principalement sur la question des réductions de cotisations octroyées aux candidats à un titre fédéral de spécialiste. Cette baisse a été accordée à l'époque afin d'atténuer l'augmentation massive des taxes sur les titres et de rendre l'affiliation à la FMH plus attrayante. Il convient cependant de repenser cette décision prise en 2001, étant donné qu'elle risque de laisser un trou dans les finances de la FMH.

Le groupe de travail «Stabilisation» a pour mandat d'équilibrer à moyen et long terme les recettes et les dépenses de la FMH. Il ne saurait y avoir de tabous dans ce domaine, mais la souveraineté du Comité central en matière d'orientations stratégiques doit cependant être garantie.

Les deux groupes de travail établiront un rapport à l'intention de la Chambre médicale qui se tiendra en décembre.

Comité central

Du chef de clinique au médecin-chef

Ludwig-Theodor Heuss, membre du Comité central de la FMH, sera le nouveau médecin-chef de l'hôpital Zollikerberg et succédera ainsi au Prof. Max Stäubli. Le Dr Heuss, spécialiste FMH en médecine interne et en gastroentérologie, âgé de 45 ans, est aussi privat-docent et actuellement chef de clinique à l'Hôpital universitaire de Bâle où, de 2000 à 2003, il était membre du comité directeur pour la médecine. Durant cette période, il a pu acquérir une solide expérience en gestion au sein du service de la planification de l'offre et des projets spéciaux. Simultanément, il a également obtenu un master en «business administration» à la haute-école de St-Gall. Depuis 2002, Ludwig-Theodor Heuss est membre du conseil d'administration du «Diakoniewerk Neumün-



Ludwig-Theodor Heuss

ster – Schweizerische Pflegerinnenschule»: il connaît donc bien l'hôpital du Zollikerberg. Ludwig-Theodor Heuss assume ses nouvelles fonctions à compter du 1er août 2007. La FMH le félicite pour sa nomination et lui souhaite beaucoup de succès!

Départements

Droit

Nouvelles de la Réforme des structures

Au mois de mai, la Chambre médicale a adopté en deuxième lecture la révision des statuts de la FMH. Le service juridique en a ensuite toiletté le texte en vue de sa publication (en y éliminant quelques incohérences d'entente avec l'AMDHS), élaboré une proposition de mise en vigueur en deux phases et rédigé, avec la secrétaire générale, un «mode d'emploi» des statuts (voir Bulletin des médecins suisses no 34/2006 avec statuts annexés). Le 3 août, le groupe de pilotage Réforme des structures a donné son aval à ces travaux et transmis le dossier au CC, qui a approuvé l'ensemble du paquet proposé.



Les nouveaux statuts de la FMH viennent de sortir de presse

Révision du Règlement d'exécution

Par ailleurs, les travaux de révision du Règlement d'exécution sont en cours depuis la Chambre médicale. Ce règlement contient pour ainsi dire les dispositions d'application des statuts. Dans de nombreux domaines, il s'agit uniquement d'adapter celles-ci aux statuts révisés. En revanche, pour l'Assemblée des délégués et la Commission de gestion, de nouvelles questions se posent: comment concevoir les conditions générales régissant ces deux organes? L'AD, qui se réunira environ 6 fois par année, siègera nettement plus souvent que la Conférence des présidents à laquelle elle succède: un cadre plus souple s'impose donc en ce qui concerne les invitations aux séances et le déroulement de ces dernières. Le groupe de pilotage débattira le 5 septembre du

projet de Règlement d'exécution révisé, dont le texte sera ensuite soumis à consultation. Nous partons actuellement de l'idée que la Chambre médicale pourra adopter le règlement révisé en décembre, en une seule lecture.

Tarifs

SwissDRG: état du dossier

Pour garantir la gestion de la future structure tarifaire, les partenaires du projet SwissDRG ont élaboré un cadre juridique en vue de fonder une société anonyme d'utilité publique. Les statuts de la Société anonyme SwissDRG ont été approuvés à l'unanimité par le Comité stratégique. Il est prévu de confier les tâches opérationnelles de cette société à un bureau d'experts, appelé «bureau Casemix». Sont pressentis en tant qu'actionnaires de la SA SwissDRG, la CDS (Conférence suisse des directrices et directeurs cantonaux de la santé), santésuisse, la CTM (Commission des tarifs médicaux LAA), H+ et la FMH. La CTM et santésuisse ont décidé à brève échéance de ne pas participer financièrement à la SA SwissDRG pour le moment. Les assureurs restent néanmoins engagés dans le projet SwissDRG. Quant aux travaux d'adaptation du modèle allemand G-DRG (German Diagnosis Related Groups) à la situation suisse, ils ont déjà débuté. Différents médecins vérifient ces adaptations au sein des groupes d'experts et de travail concernés. Vous trouverez de plus amples informations à ce sujet sur le site <http://www.fmh.ch> → Nos prestations → Tarifs → SwissDRG. Signalons encore que le Forum SwissDRG se tiendra le 6 septembre 2006 à Bâle (cf. www.swissdrg.org).

Données, démographie, qualité

Sondage en ligne «ReMed» terminé

L'Institut de psychologie de l'Université de Zurich a effectué sur mandat de la FMH, durant la période du 5 juillet au 11 août 2006, une enquête en ligne auprès de tous les membres FMH portant sur le projet «ReMed». Environ 14,5 pour-cent des membres FMH ont saisi l'occasion de se prononcer sur ce futur réseau d'assistance. Ce résultat est réjouissant par rapport au sujet traité et en comparaison avec d'autres enquêtes du même type. Autre élé-

ment positif: le nombre équilibré de questionnaires remplis de part et d'autre de la Sarine. Les réponses obtenues fournissent de précieuses informations pour la poursuite du projet. Ce sondage en ligne fait partie d'une étude de faisabilité qui s'achèvera probablement à la fin février 2007. D'ici là, le groupe de projet procédera à une évaluation du sondage et à des entretiens approfondis auprès de médecins et de personnes choisies pour former des groupes de discussion. Cette démarche permet de prendre en compte les avis de différents partenaires, et pas uniquement du corps médical. La FMH et le groupe de recherche tiennent à remercier tous les membres FMH qui ont participé au sondage.

Les résultats de l'étude de faisabilité seront publiés au terme de l'étude et fourniront de précieuses informations pour la mise en œuvre d'un projet-pilote.

Communication

Relève ...

En élargissant son équipe à trois personnes par l'engagement de Sandra Liechti, le département Communication a pris de l'importance. Cette nouvelle équipe ne pourra néanmoins être pleinement opérationnelle qu'à partir de la mi-février 2007, date du retour d'Isabelle Studer-Senn, en congé maternité à partir du 1^{er} septembre 2006. Dès cette date, c'est Sandra

Liechti qui assumera la fonction d'assistante en communication et qui deviendra, par la même occasion, la suppléante de Daniel Lüthi. Sandra Liechti est à l'origine employée de commerce. Par la suite, elle a accompli une formation complémentaire et obtenu le titre de technicienne

en marketing avec brevet fédéral. Avant son engagement à FMH, elle a travaillé au sein du service Marketing et Communication de CarPostal Suisse SA.

Services

myFMH – plate-forme des membres

La plate-forme internet *myFMH* est opérationnelle depuis le début du mois de juin. L'accès est exclusivement réservé aux membres FMH. Ces derniers pourront utiliser différentes applications leur permettant de gérer leurs données personnelles (d'où la désignation *myFMH*). Après un premier enregistrement individuel, vous pouvez accéder en tout temps à votre compte *myFMH*. La première application disponible est l'accès à la banque de données de vos valeurs intrinsèques, autrement dit à votre profil personnel de valeurs intrinsèques (d'autres applications seront installées par la suite). Au terme du mois de juillet, tous les membres FMH qui disposent de valeurs intrinsèques actives relevant des droits acquis ou d'un certificat de facturation, soit quelque 18 423 médecins, avaient reçu leur documentation personnelle d'enregistrement. Les membres FMH restants (environ 14 000) recevront leur documentation d'enregistrement ultérieurement. Pourquoi les documents d'enregistrement ont-ils été envoyés en priorité aux membres FMH au bénéfice de prestations de valeur intrinsèque actives ou d'un certificat de facturation? Parce que ces derniers devraient impérativement vérifier s'ils facturent toujours les prestations de droits acquis qu'ils avaient indiquées lors du recensement des valeurs intrinsèques. En effet, toutes les prestations qui ne sont plus facturées seront biffées de la liste, ce qui fait sens dans la mesure où chaque prestation relevant des droits acquis est soumise au devoir de formation continue. Formation continue qu'il convient par ailleurs d'attester d'ici à la fin 2006! Tout médecin qui ne fournira pas l'attestation demandée devra s'attendre à ce que lesdites prestations ne soient plus remboursées par les assureurs.

Un conseil

Il est préférable de ne pas attendre le dernier moment pour vous enregistrer. Vérifiez donc sans tarder, et mettez également à jour, vos prestations de droits acquis et surtout, pensez à déclarer la formation continue correspondante.

En cas de difficultés lors de l'enregistrement, veuillez utiliser la ligne d'assistance téléphonique 031 359 12 59 ou nous envoyer un courriel à l'adresse suivante: info-dig@fmh.ch.



Isabelle Studer-Senn (à gauche) et Sandra Liechti